

Forêt et pelouses de Lussac



Lettre
d'information
Natura 2000
n°9 - 2023



Le retour des brebis sur les pelouses calcaires de Sillars...

Le site Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac » concrétise la reconnaissance européenne des pelouses calcaires, peu présentes dans la Vienne, qui couvrent près de 40 hectares sur le Lussacois.

Les espèces botaniques protégées, ou très rares en France, y sont nombreuses. On y trouve par exemple la sabline des chaumes, une petite plante rarissime d'une dizaine de centimètres de haut, aux fleurs blanches, dont les coteaux du Lussacois abritent une importante population.

Du fait de leur faible productivité, les pelouses ont souvent été abandonnées par les éleveurs du territoire. Mais pas toutes ! Un contrat Natura 2000 a été signé en 2020 avec un propriétaire du Lussacois pour entretenir et restaurer un ensemble de 13 hectares de prairies et de pelouses. Le débroussaillage des prunelliers, qui se sont développés avec le temps, et le pâturage d'un troupeau, rendu possible par la pose de clôtures en 2021, aideront à rétablir une végétation rase typique des pelouses calcaires.

C'est ainsi que depuis le printemps 2021, ces parcelles ont retrouvé la compagnie des brebis. Grâce à ces véritables débroussailleuses sur pattes, la surface occupée par les prunelliers régresse petit à petit au profit de la végétation herbacée. Un grand merci à l'éleveur qui a accepté de participer à l'aventure et sans qui cette restauration de milieux n'aurait pu être possible !



Grâce à la reprise du pâturage, les buttes de Sillars verront le retour d'une flore spécifique et peu commune (MORGANE REVOL)



Ranuncule à feuilles de graminée (MORGANE REVOL)



Sabline des chaumes (MORGANE REVOL)

... mais aussi à Lussac-les-Châteaux !



L'héliantheme des Apennins supporte la sécheresse grâce à de nombreux poils protecteurs qui limitent l'évaporation de l'eau (MORGANE REVOL)

Après de nombreuses années sans présence pastorale, une autre parcelle de 0,6 hectare de pelouses calcaires du site Natura 2000 voit de nouveau les sabots des brebis !

Envahie par les prunelliers et les ronces, elle avait bénéficié d'un débroussaillage en 2012. Sans actions spécifiques menées depuis, les arbustes regagnaient du terrain. En 2021, la LPO s'est rapprochée du propriétaire, qui continuait de l'entretenir par débroussaillage et broyage lorsqu'il le pouvait.

Consciente que le coût des travaux n'est pas toujours simple à supporter pour les propriétaires, la LPO s'est proposée pour porter un contrat Natura 2000 afin d'entretenir cette parcelle sur le long terme. Une convention de gestion a été signée entre le propriétaire et la LPO pour fixer les modalités de ce partenariat.

Les travaux se sont déroulés en décembre 2022. L'entreprise d'insertion EIVE86 a procédé au débroussaillage nécessaire avant l'installation de la clôture à brebis, par les agents de l'Alliance Service : un chantier qui s'est révélé loin d'être facile entre les blocs de cailloux et le sol calcaire dur !

La parcelle est de nouveau pâturée depuis la fin des travaux grâce au même éleveur qui s'est engagé sur les parcelles de Sillars. Un grand merci à lui, une fois de plus, pour son implication dans le maintien de ces joyaux naturels !



En parcourant les pelouses calcaires, on entend souvent le bruant zizi (ALAIN BOULLAH)

La pose de piquets sur ce type de sol est loin d'être une mince affaire ! (MORGANE REVOL)



Quand agriculture rime avec biodiversité

Lancé en 2021 avec l'aide de la région Nouvelle-Aquitaine et renouvelé en 2023-2024, le projet « Aidons les agriculteurs à préserver la biodiversité » mobilise l'ensemble des compétences de la LPO, ainsi que les agriculteurs, les élus, les habitants et les scolaires.

Dans chacun des cinq départements concernés, une dizaine d'exploitants agricoles ont été accompagnés vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques. Dans la Vienne, la LPO a fait le choix d'intervenir auprès des exploitations du Montmorillonnais et du Lussacois.

Dans le cadre de ce programme, des élèves du lycée agricole de Montmorillon ont été mobilisés pour un cas pratique chez Mickaël Gueraud, éleveur au sein du site Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac ». Une première visite de sa ferme a permis aux élèves de le rencontrer et de découvrir son exploitation. Ils se sont appliqués à identifier les haies, les mares, les pelouses calcaires, les prairies, les zones de cultures et de bâti afin de caractériser le site, les éléments à préserver, à restaurer ou les manques à combler. Ils ont ensuite croisé ces données avec les informations naturalistes et réglementaires pour proposer à Mickaël une suite d'actions de protection de la nature.



Pelouse calcaire utilisée par Mickaël Gueraud au sein du site Natura 2000 (MORGANE REVOL)



Les élèves du lycée agricole de Montmorillon ont pu découvrir les éléments favorables à la biodiversité au sein d'une ferme (MORGANE REVOL)

En mai 2023, les élèves ont construit plusieurs nichoirs à chouette effraie, un rapace allié des agriculteurs étant donné la quantité de rongeurs qu'il chasse. Ces nichoirs ont été installés chez l'éleveur et chez d'autres agriculteurs partenaires du projet.

Les élèves ont également parcouru les haies de l'exploitation et identifié notamment les aubépines qui pourront servir de porte-greffes. En effet, une des actions envisagées sur la ferme de Mickaël Gueraud est la greffe de variétés anciennes d'arbres fruitiers dans ses haies, pour aider à conserver la diversité génétique de ces espèces. Sur la ferme, les élèves ont également proposé la restauration de pelouses calcaires par débroussaillage, la restauration de vieux murets en pierres sèches, la plantation de haies et la restauration d'une mare. Ces travaux seront en partie réalisés par les élèves à l'automne et l'hiver 2023-2024.



Pose d'un nichoir à chouette effraie dans une vieille grange déjà utilisée par la Dame blanche : les pelotes de réjection en témoignent ! (STÉPHANE TROUBAT)

Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



La chouette effraie affectionne les granges et les édifices abandonnés pour nicher (GRÉGORY SMELLINCKX)



Fabrication de nichoirs par les élèves du lycée agricole de Montmorillon (STÉPHANE TROUBAT)



Agir pour la biodiversité



Animatrice locale
chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

Morgane Revol
morgane.revol@lpo.fr
06 27 81 04 56

LPO Poitou-Charentes
25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 55 22
Site internet : poitou-charentes.lpo.fr

Conception-réalisation © LPO - 2023
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement.